

EDITORIAL

2009, qui vient de s'écouler marque la fin de la première décennie du XXI siècle.

2010, c'est la confirmation du choix d'adhésion à la Communauté de Communes des Vallées de Thônes en concertation avec les communes d'Alex et Dingy St Clair. La commune de La Balme de Thuy, adhérente au SIVOM du pays de Thônes, n'est pas entrée à la CCVT lors de sa création en 1993. En 1996, les trois communes Alex, La Balme de Thuy et Dingy St Clair ont créé le Syndicat Intercommunal ABD, le dotant des compétences de gestion de l'Assainissement non collectif. Au fil du temps, ce syndicat s'est vu conforter des compétences Déchets et Contrat Rivière pour la gestion des berges du Fier. Toutefois, le SI ABD est toujours resté en étroite collaboration avec la CCVT pour réaliser ensemble des opérations telles que Charte Forestière, transports scolaires, fleurissement.... En 2007, la mise en place du SCOT intégrant Entremont, Alex, Dingy St Clair et La Balme de Thuy a dessiné les futures limites de la CCVT . Il semblait alors évident que le périmètre pertinent de la CCVT devait intégrer ces communes de manière à constituer un territoire aux frontières naturelles clairement identifiables.

2010, c'est aussi de grands changements en prévision, suppression de la taxe professionnelle, réforme de l'administration territoriale de l'Etat avec la création au côté des services de la Préfecture de trois directions départementales interministérielles : la DDCS (direction départementale de la Cohésion sociale), la DDPP (direction départementale de la Protection des populations), la DDT (direction départementale des Territoires).



2010 sera une année d'interrogation et de réflexion sur notre avenir dans ce monde en mouvement. Toutefois, tous ces changements et ces nouveaux engagements intercommunaux ne doivent pas nous faire oublier que c'est avant tout « **par** » et « **pour** » les habitants de La Balme de Thuy que nous avons été élus et notre premier centre d'intérêt doit rester notre commune.

Je prendrai comme symbole de notre engagement communal la fresque réalisée par nos enfants représentant leur espoir de toujours trouver cet endroit paisible et baigné de soleil, dans un paysage

ciel, terre et eau en parfaite harmonie.

Souhaitant que l'année 2010 nous permette de conserver à La Balme de Thuy sa qualité de vie, toute l'équipe municipale vous adresse ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité.

Le maire Christian Deroussin